AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (25)ItemJean-Baptiste André Godin à Georg Frederick Van Duyl, 2 mars 1886

Jean-Baptiste André Godin à Georg Frederick Van Duyl, 2 mars 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)
Collation4 p. (402r, 403r, 404r, 405r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georg Frederick Van Duyl, 2 mars 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52060

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction2 mars 1886

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

DestinataireVan Duyl, Georg Frederick (1857-)

Lieu de destination14, Sarphatikade, Amsterdam (Pays-Bas)

Description

RésuméGodin est heureux de l'amélioration de la santé de Van Duyl et il espère le voir à Guise à la belle saison. Il l'encourage à lui poser des questions auxquelles il répondra dans le journal *Le Devoir*. Il lui explique qu'il souhaite que des questions sur l'hérédité nationale et la mutualité nationale lui viennent de tous les points du monde pour montrer que ces idées suscitent un intérêt international. Il lui signale que le prochain numéro du *Devoir* répondra à des objections de Valachie, de Besançon, de Clermont-Ferrand et à sa lettre du 19 février 1886. Il lui propose de répondre ensuite aux questions de sa lettre du 23 février 1886 en les signant d'un pseudonyme et en indiquant aux lecteurs du *Devoir* qu'elles proviennent d'un autre point du monde. Sur le bien et le vrai.

NotesLe couple Van Duyl visite le Familistère de Guise le 26 août 1886 (collections du Familistère de Guise : Livre des visiteurs et visiteuses du Familistère, p. 23 [en ligne : https://livre-des-visiteurs.familistere.com/book, consulté le 7 novembre 2023])

SupportLa signature n'est pas copiée.

Mots-clés

Réformes, Santé, Visite au Familistère

Œuvres citées« Objections, questions et réponses sur l'hérédité de l'État », *Le Devoir*, t. 10, n° 391, 7 mars 1886, p. 147-151. [En ligne :

https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/150/100/838/0/0, consulté le 11 novembre 2023]

Lieux cités

- Amsterdam (Pays-Bas)
- Besançon (Doubs)
- <u>Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)</u>
- Guise (Aisne)
- Paris
- Valachie (Roumanie)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistere 2 mars 18402 Mon cher et bon ami, Je mis houreur de pouvoir penser que votre vanté se setablit ; je me an rejouir pour nous, mais g'en unais doublement henreur pour la cause voirible ; car je ne Doute pas que de reffermissement de notes sante sercit un affermissement de mas considered. Menagely - rous neamoties, pringer is set de la tête que vous souffees. ne fatiques par les organes de la pource. Nous muissies me voir à Guise avant que cas je manque de la liberté de temps necessaire mour ce voyage, tandes que pour nous à la belle saison, le depla coment pourieit the son pour votre Annite. Ne craignon pas tout, mon ami, de m'inhortainer avec vas questions ; faite, m'en sant que vous moudres, f'y repron drai dans le Gersie; cela servira de répronse pour vous et à ensaignement pour les autres. Spansieur Pan Duil.

Néanmoins, p'éprouve au safet de cas répronses un certain embarras que je tiens à vous communiquer. Le voudrais que les Objections me vinssent de tous les points du mande; d'abord, parce que cela prou verait que l'attention est attirée de dife tente cotes sur l'idee de hérédite mationai er de mutualité nationale; ensuite, par que cela aurait ausi le mérite d'esse un stimulant pour les lecteurs du Devair. N'ai en ce moment à répondre à des objections venues de la Valachie, le Berançon, Le Clermont - Ferrano De Paris et à votre lettre du 19 février, ainsi que à votre dernière du 23. Un premier article va paraître à ce sujet dans le Devair de cotte semaine, répon dant aun objections que je riens d'enumerer et à celles de votre lettre dans votes seconde lettre, je me Demande si elect encore à M. Man Duil d'anisterdam que je dais répon dre et il me serait pas d'un maie leur effet que ces questions semblassens

venir d'un autre point du monde? Le vous prie done de me dire votre sentimen et, o'il your convenient of entres dans cell rais, de un' indiquer sous quelle rubrique er sous quel pseudonyme vous juns riez que vas nouvelles objections dumens etre classies dans le Devoir ? leut - ake, après tout, Nant -if miens continuer à relever vos objections Notre propre nom et la rubrique I amsterdam ? c'est pour guai je Nous laisse juge et vous prie de me Doke un mot à ce sujet. Poutes les questions et objections sont sommes à pradicire afin de faire tomber les singulières préventions et les préjuges qui s'apposent à l'eneme, de l'hérédité nationale. Mais, pour les hommes qui sont à la recherche de la verité, le mieux est de taujours croise que ce qui est éridemment le bien et le mai ne peut jamais Devenir le ma ni le baux. Le les hommes vont aussi Abottants dans leurs convictions, c'est outile s'attachent moins aux principes du hien er du strai qu'ils me s'attachent an mal de leurs esseurs. Le pilus grame

bien de la vie humaine sera toujours dans le plus grand tien de l'humanité entière. L'égoirme est la cause de lous nos mous, mais le bien social ne doit plus, à l'époque oir nous vivous, se chercher ni s'exercer d'une façon indéviduelle; il esige d'être appliqué d'une manière générale à la société ou miseur aux mations entières. Poilà pour suivair l'héreldité de l'Etat appliquée à l'organisation de la Mutualité notionale et au dègre vouvent des impots pour les classes labonieures, sorait supérieure à tous les actes de hienfaisance du monde.

Notre sien déracé